CONFORMITE DUERP

Garantissez la Sécurité au Travail avec le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Description

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une obligation légale pour toutes les entreprises depuis 2001. Il permet de recenser et d'évaluer les risques professionnels. La mise en conformité avec le DUERP n'est pas seulement une exigence réglementaire, mais aussi une démarche essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être de vos employés. C'est un gage de sérieux et de responsabilité pour votre entreprise.

QUOI ?

le Document Unique est un peu la bible des risques de l'entreprise où chacun pourra trouver les risques inhérents à son poste de travail.

POURQUOI ?

Remplir ses obligations légales en matière de sécurité et santé au travail, de réduire les accidents et maladies professionnelles

A QUI ?

Les entreprises de tous secteurs sont tenues d'établir le DUERP pour assurer la sécurité et la santé de leurs employés.



COMMENT ?

Identifier, évaluer et documenter les risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés dans leur environnement de travail.

OU ?

Au sein de n'importe quelle organisation sur un périmètre d'activité à définir par celle-ci.

QUAND ?

L'entreprise doit établir son DUERP dès le démarrage de son activité.

Bénéfices

- Conformité Réglementaire : Assurez-vous que votre entreprise respecte toutes les réglementations en matière de sécurité au travail. ✓
- Réduction des Risques : Identifiez et évaluez les risques professionnels pour mettre en place des actions préventives efficaces. ✓
- Engagement des Employés : Favorisez une culture de sécurité et de bien-être parmi vos employés. ✓
- Réduction des Coûts : Diminuez les coûts associés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. ✓

GENLAB CONSULTING

L'OFFRE GENYAB

Corformité DUERP

Le Processus de Certification

1. **Diagnostic Initial :** Une évaluation approfondie de vos pratiques actuelles pour identifier les écarts.
2. **Formation et Sensibilisation** De votre équipe, sur les exigences de la norme et les bénéfices de la certification.
3. **Accompagnement Personnalisé :** Un suivi personnalisé pour élaborer la documentation nécessaires à la conformité.
4. **Pré-audit :** Pour vérifier la préparation de votre entreprise avant l'audit de certification.
5. **Audit de Certification :** La réalisation de l'audit officiel de certification par l'organisme désigné.
6. **Suivi Post-Certification :** Un accompagnement après l'obtention de la certification pour assurer le maintien et l'amélioration continue de votre système.

Travaillons Ensemble

generationyauboulot@gmail.com
www.genyab-group.com
+225 07 13 11 24 46
+336 95 28 44 35

- Expertise et Expérience : Notre équipe est composée de spécialistes en management de la qualité, avec une vaste expérience dans divers secteurs d'activité.
- Approche Personnalisée : Nous adaptons notre méthodologie à vos spécificités pour garantir une mise en conformité efficace et rapide.
- Accompagnement Global : Nous offrons un soutien continu avant, pendant et après la certification pour assurer votre succès et votre satisfaction.